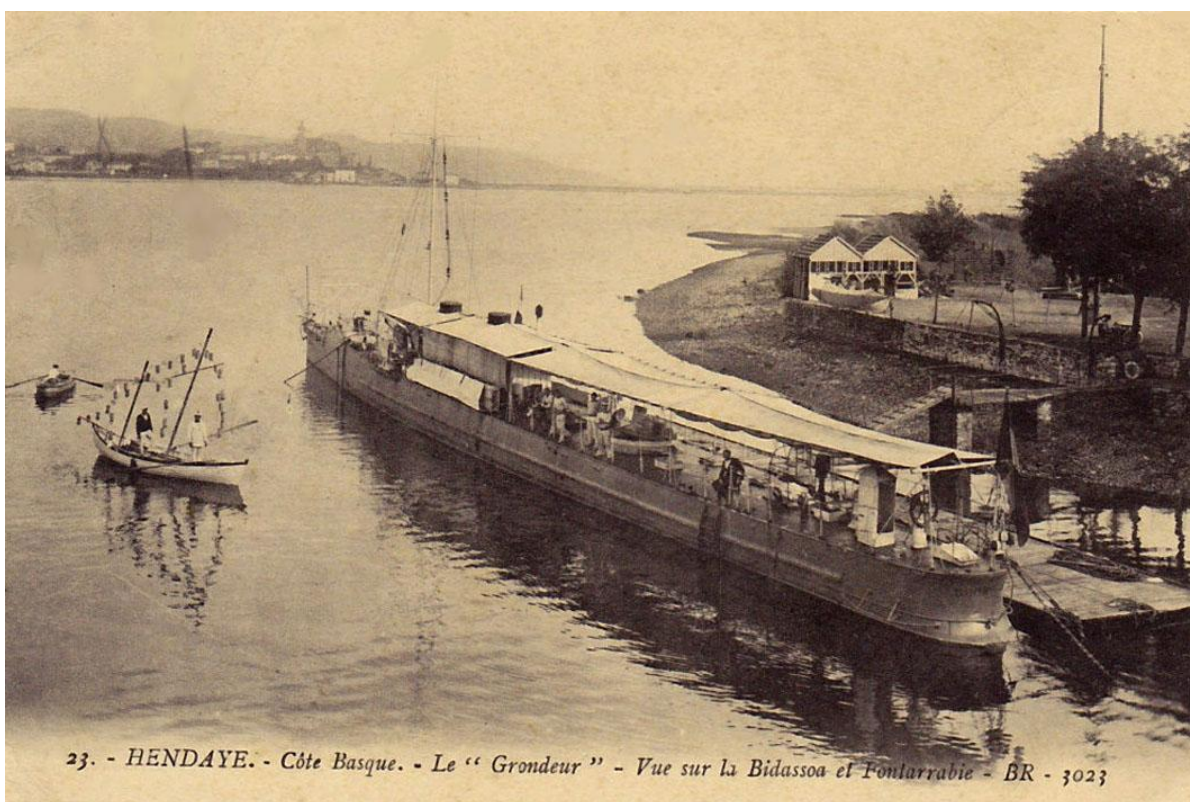


GRONDEUR — Torpilleur de haute mer
de type **Coureur** (1892~1925).





Commandants successifs du torpilleur de haute mer *Grondeur*

— **LECOURTOIS François**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 2 juillet 1893 (*J.O. 4 juill. 1893, p. 3.411*). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie, à Cherbourg.

Par décision présidentielle du 2 juillet 1893, ont été nommés aux commandements ci-après, savoir :

M. le lieutenant de vaisseau Lecourtois (François), au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur*, à Cherbourg.

— **De PERRINELLE-DUMAY Louis Paul André**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 juillet 1894 (*J.O. 7 juill. 1894, p. 3.235*).

Par décision présidentielle en date du 5 juillet 1894, rendue sur la proposition du ministre de la marine, les officiers dont les noms suivent ont été nommés au commandement des bâtiments ci-après, qui doivent entrer en armement définitif pendant la période d'appel des réservistes de la marine, savoir :

M. le lieutenant de vaisseau de Perrinelle-Dumay (Louis-Paul-André), au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur*.

— ... / ...

— **BÉCUE Léon Henri Joseph**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 1^{er} novembre 1898 (*J.O. 2 nov. 1898, p. 6.734*). Port de Cherbourg.

Par décision présidentielle du 1^{er} novembre 1898, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Becue (Léon-Henri-Joseph) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur*, à Cherbourg.

— **De MAUPEOU d'ABLEIGES Gilles Noël Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 18 avril 1900 (*J.O. 20 avr. 1900, p. 2.487*). Défense mobile de Dunkerque.

Par décision présidentielle du 18 avril 1900, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau de Maupeou d'Ableiges (Gilles-Noël-Marie) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre le *Grondeur*, à la défense mobile de Dunkerque.

— **PHILIPPE Hector Léopold Ferdinand**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 1^{er} juillet 1901 (*J.O. 3 juill. 1901, p. 4.044*). *Défense mobile de Rochefort*.

Par décision présidentielle du 1^{er} juillet 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Philippe (Hector-Léopold-Ferdinand) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur*.

— **LEGENDRE Léopold Eugène**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui d'une division de torpilleurs de la *Défense mobile de Rochefort*, par une décision présidentielle du 18 octobre 1902 (*J.O. 21 oct. 1902, p. 6.874*). Commandement pris le 5 novembre 1902 (*J.O. 22 oct. 1902, p. 6.892*).

Par décision présidentielle du 18 octobre 1902, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Legendre (Léopold-Eugène) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer divisionnaire le *Grondeur*, et d'une division de torpilleurs à la défense mobile à Rochefort.

— **BLONDEL Jules Jean Baptiste**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui d'une division de torpilleurs de la *Défense mobile de Rochefort*, par une décision présidentielle du 4 mai 1903 (*J.O. 6 mai 1903, p. 2.839*). Commandement pris le 15 mai 1903 (*J.O. 7 mai 1903, p. 2.859*).

Par décision présidentielle du 4 mai 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Blondel (Jules-Jean-Baptiste), a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur* et d'une division de torpilleurs à la défense mobile de Rochefort.

— **AUGAGNEUR François Marie Joseph**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui d'une division de torpilleurs de la *Défense mobile de Rochefort*, par une décision présidentielle du 24 mars 1904 (*J.O. 25 mars 1904, p. 1.899*).

Par décision présidentielle du 24 mars 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Augagneur (François-Marie-Joseph) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer le *Grondeur* et d'une division de torpilleurs à la défense mobile de Rochefort.

— ... / ...

— **JUIN Louis**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 25 novembre 1910 (*J.O. 27 nov. 1910, p. 9.655*). *Station de la Bidassoa*, à Hendaye.

Par décision présidentielle du 25 novembre 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Juin (Louis) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Grondeur*, stationnaire dans la Bidassoa.

— **PERRIO Olivier Stanislas Joseph**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 mai 1912 (*J.O. 30 mai 1912, p. 4.852*). *Station de la Bidassoa*, à Hendaye. Commandement pris le 18 juin 1912 (*J.O. 31 mai 1912, p. 4.880*).

Par décision présidentielle du 28 mai 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Perrio (O.-S.-J.) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Grondeur*, stationnaire dans la Bidassoa.

— **THÉROULDE Henri Louis Alphonse**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 26 novembre 1913 (*J.O. 28 nov. 1913, p. 10.304*). *Station de la Bidassoa*, à Hendaye. Commandement pris le 22 décembre 1913 (*J.O. 29 nov. 1913, p. 10.322*).

Par décret en date du 26 novembre 1913, M. le lieutenant de vaisseau Théroulde (H.-L.-A.) a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Grondeur*.

— **LE ROCH Alphonse**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 22 décembre 1915 (*J.O. 25 déc. 1915, p. 9.483*).

Par décret en date du 22 décembre 1915, M. le lieutenant de vaisseau Le Roch (Alphonse), a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Grondeur*.

— ... / ...

— **HOMSY Jules Gustave Adolphe Marie**, capitaine de corvette, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la *Station de la Bidassoa*, par un décret du 11 juillet 1920 (*J.O. 15 juill. 1920, p. 10.119*).

Par décret en date du 14 juillet 1920, M. le capitaine de corvette Homsy (J.-G.-A.-M.) a été nommé au commandement du torpilleur *Grondeur* et de la station de la Bidassoa.

— **PETIT de MEURVILLE Robert Xavier Marie**, capitaine de corvette, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la *Station de la Bidassoa*, par un décret du 20 juillet 1922 (*J.O. 23 juill. 1922, p. 7.725*).

Par décret en date du 20 juillet 1922, M. le capitaine de corvette Petit de Meurville (Robert-Xavier-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du *Grondeur* et de la station de la Bidassoa.

— **LAMBERT Antoine Émile Joseph Laurent**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la *Station de la Bidassoa*, par un décret du 24 juillet 1924 (*J.O. 26 juill. 1924, p. 6.786*).

Par décret en date du 24 juillet 1924, M. le capitaine de corvette Lambert (Antoine-Émile-Joseph-Laurent), du port de Toulon, a été nommé au commandement du *Grondeur* et de la station de la Bidassoa.

Daniel LAHEYNE
26 février 2018.